

Le mot du président

« 2014 - 1264 - 1214 »

Ne croyez pas, chers amis, que cette combinaison de chiffres évoquée dans le titre de cette chronique soit la clé magique pour gagner au Super Loto ou à l'Euro-millions ! Non, il s'agit tout simplement de deux dates anniversaires nous faisant remonter au XIII^e siècle. Il me paraît important de les évoquer alors que nous débutons cette nouvelle année de « l'an de grâce » 2014.

1264 : institution de la Fête-Dieu

Le pape Urbain IV, le 11 août, institue pour l'Église universelle la « Fête-Dieu », fête du Saint Sacrement ou encore, « solennité du Corps et du Sang du Christ ».

Avant d'être fêté dans le monde entier, c'est d'abord dans le diocèse de Liège, 18 ans auparavant, que le culte de cette fête est institué grâce à l'action de sainte Julienne de Cornillon, une mystique, prieure du couvent-léproserie augustinien du Mont Cornillon, en Belgique. Elle sera épaulée par la bienheureuse Ève de Saint-Martin, cistercienne après avoir été béguine (*je vous invite à consulter sur internet ce qu'est le « béguinage » qui renaît aujourd'hui sous des formes variées*). Que de divines inspirations et de bienfaits les hommes reçoivent du Saint-Sacrement lorsqu'ils prennent le temps de l'adorer et de méditer en sa présence !

Nous le fêterons dignement lors du pélé nocturne du 21 juin.

Afin de mieux comprendre l'origine de cette fête, voici un extrait de l'enseignement du pape Benoît XVI : « À l'âge de seize ans, elle [Julienne] eut une première vision, qui se répéta ensuite plusieurs fois dans ses adorations eucharistiques. La vision présentait la lune dans toute sa splendeur, dont le diamètre était traversé par une bande noire. Le Seigneur lui fit comprendre la signification de ce qui lui était apparu. La lune symbolisait la vie de l'Église sur terre, la ligne opaque représentait, en revanche, l'absence d'une fête liturgique, pour l'institution de laquelle il était demandé à Julienne de se prodiguer de façon efficace : c'est-à-dire une fête dans laquelle les croyants pouvaient adorer l'Eucharistie pour faire croître leur foi, avancer dans la pratique des vertus et réparer les offenses au Très Saint-Sacrement. » Cf. Audience de Benoît XVI, 17.11.2010. www.vatican.va/phome_fr.htm